

PROMOUVOIR LA QUETE PRELEVEE

Chers paroissiens,

Alors que nous sommes à nouveau confinés, nous ne pouvons plus nous réunir chaque dimanche lors des eucharisties. Mais nous pourrons rester en communion par la prière et aussi grâce aux moyens de communication modernes : télévision, réseaux sociaux, téléphone.

Cependant, **l'absence des célébrations va engendrer de nouvelles difficultés financières à votre paroisse qui a déjà subi une forte diminution de ses ressources lors du premier confinement...** et ce malgré votre générosité à votre retour.

Afin de soutenir matériellement votre paroisse pendant cette période si particulière, **nous vous proposons donc de mettre en place la quête prélevée.** Nous vous expliquons ci-dessous les modalités.

Pour toute explication complémentaire, vous pouvez prendre contact avec le service de l'Archevêché qui reste joignable par mail à : denier@bordeaux.catholique.fr

Nous comptons sur vous et restons unis par la prière.



LE PRINCIPE DE LA QUETE PRELEVEE

- C'est une formule qui **permet de remplacer le don manuel au cours de la messe par un don automatisé par prélèvement mensuel sur votre compte bancaire ou postal.**
- Ces sommes sont prélevées par le diocèse et reversées trimestriellement à votre paroisse.
- Vous recevrez en début de l'année suivante un reçu fiscal indiquant le cumul des sommes mensuelles de l'année précédente, vous permettant de déduire 66% de votre don de vos impôts.

COMMENT SOUSCRIRE A LA QUETE PRELEVEE **PENDANT LE CONFINEMENT:**

Il suffit **d'envoyer un mail** à denier@bordeaux.catholique.fr **et de joindre un RIB**, en remplissant les informations suivantes :

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever mensuellement sur ce dernier la somme de :

- Montant à prélever mensuellement :
- Nom :
- Prénom :
- Adresse postale complète :
- Téléphone :
- Adresse email :
- **Ma paroisse :**

N'oubliez pas de joindre un RIB

Dès que ce sera mis en place, vous recevrez une confirmation par email ainsi qu'un courrier postal